16000DCTF



Double Clutch Transmission Fluid

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 Date d'émission: 1-3-2019 Date de révision: 18-6-2020 Remplace la fiche: 23-5-2016 version: 1.1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Double Clutch Transmission Fluid

Code du produit : 16000DCTF

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle, Utilisation industrielle

Utilisation de la substance/mélange : Produits de nettoyage pour voitures

Catégorie fonction ou usage : Lubrifiants et additifs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MPM International Oil Company Cyclotronweg 1

2629 HN Delft Delft - Nederland

T +31 (0)15 2514030 - F +31 (0)15 2514031

msds@mpmoil.nl - www.mpmoil.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence

: +31 (0)15 2514030 (08.00 - 17.00 GMT+1)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgium	Centre Anti- Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH208 - Contient 4,4'- succinate de thiodiéthylène hydrogène-2-octadécény. Peut

produire une réaction allergique.

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Remarques : Huile minérale hautement raffinée contient <3% (w / w) DMSO extrait selon IP 346.

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, Huile de base - non spécifié.	(N° CAS) 64742-55-8 (N° CE) 265-158-7 (N° Index) 649-468-00-3 (N° REACH) 01-2119487077-29	40 – 60	Asp. Tox. 1, H304

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités. Huile de base - non spécifié	(N° CAS) 64742-54-7 (N° CE) 265-157-1 (N° Index) 649-467-00-8 (N° REACH) 01-2119484627-25	20 – 40	Asp. Tox. 1, H304	
Distillates (Petroleum) , Hydrotreated Ligt	(N° CAS) 64742-47-8 (N° CE) 265-149-8 (N° Index) 649-422-00-2	1 – 2,49	Skin Irrit. 2, H315 STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304	
Isooctadecanoic acid, reaction products with tetraethylenepentamine	(N° CAS) 68784-17-8 (N° CE) 272-225-4 (N° REACH) 01-2119960832-33	1 – 2,49	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319	
Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic	(N° CAS) 64742-53-6 (N° CE) 265-156-6 (N° Index) 649-466-00-2	1 – 2,49	Skin Irrit. 2, H315 STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304	
Reaction product of alkylthioalcohol and substituted phosphorous compound	(N° CE) 424-820-7 (N° REACH) 01-0000017126-75	0,1 – 0,5	Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Skin Corr. 1B, H314 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 1, H410 (M=10)	
4,4'- succinate de thiodiéthylène hydrogène-2- octadécény	(N° CAS) 93882-40-7 (N° CE) 299-434-3 (N° REACH) 01-2120735527-50	0,1 – 0,5	Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411	
N,N-bis(2-hydroxyethyl)-3-((C16-18) alkoxy)-1- propanamine		0,1 – 0,25	Skin Corr. 1C, H314 Aquatic Chronic 4, H413	
Limites de concentration spécifiques:				
Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques		
Reaction product of alkylthioalcohol and substituted phosphorous compound	(N° CE) 424-820-7 (N° REACH) 01-0000017126-75	(0,1 ≤C < 0,2	(0,1 ≤C < 0,24) Aquatic Chronic 1, H410	

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

Après contact avec la peau : Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

Après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.

Après ingestion : NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. Rincer la bouche à l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

Après inhalation : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

Après contact avec la peau : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

Après contact oculaire : Pas de symptômes spécifiques mentionnés.

Après ingestion : A notre connaissance, ce produit ne présente pas de danger particulier dans les conditions

normales d'emploi.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : eau pulvérisée, poudre, mousse et CO2. Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une

protection respiratoire.

Autres informations : Utiliser un jet d'eau pour refroidir les surfaces exposées et pour protéger les pompiers.

18-6-2020 (version: 1.1) FR (français) 2/9

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à

empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu en petite quantité dans un matériau non combustible et

pelleter dans un conteneur pour élimination.

Autres informations : En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

: Eviter toute exposition inutile. Une ventilation générale et extractive du local est

habituellement requise.

Température de manipulation

Mesures d'hygiène

: Se laver les mains après toute manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant

ce produit.

· < 40 °C

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage : < 40 °C

Lieu de stockage : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités. Huile de base - non spécifié (64742-54-7)		
JE IOELV TWA (mg/m³) 5 mg/m³		
UE	IOELV STEL (mg/m³)	10 mg/m³
Allemagne	TRGS 910 Notes sur la concentration admissible	

Indications complémentaires

: Sur la base de l'ACGIH TLV, une concentration de 5 mg/m3 oilspray (TWA, 8 heures journée de travail) est recommandé

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle:

Lunettes de sécurité. Gants.

Vêtements de protection - sélection du matériau:

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage

Protection des mains:

Gants de protection

Туре	matériel	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	>0,35mm		

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

Il n'est pas nécessaire de porter un respirateur lors de l'utilisation courante de ce produit

18-6-2020 (version: 1.1) FR (français) 3/9

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:





RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique: LiquideAspect: Huileux.Couleur: Vert.

Odeur : caractéristique.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate : Aucune donnée disponible

butylique=1)

Point de fusion : Aucune donnée disponible Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : Not determined

Point d'éclair : > 180 °C @ ASTM D92

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible

Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : Aucune donnée disponible

Masse volumique : 849 g/l @ 15°C

Solubilité : Eau: pratiquement insoluble
Log Pow : Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique : 36,3 mm²/s @ 100°C
Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant puissant. acides et bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

Reaction product of alkylthioalcohol and substituted phosphorous compound

DL50 orale rat > 2000 mg/kg 67/548/EEG Annex V,B1

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

DL50 cutanée rat	> 500 mg/kg 67/548/EEG Annex V, B3
DL50 cutanée lapin	> 500 mg/kg de poids corporel

N,N-bis(2-hydroxyethyl)-3-((C16-18) alkoxy)-1-propanamine	
DL50 orale rat	2000 – 5000 mg/kg

distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, Huile de base - non spécifié. (64742-55-8)	
DL50 orale rat > 5000 kilogramme	
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	5,53 mg/l/4h

Isooctadecanoic acid, reaction products with tetraethylenepentamine (68784-17-8)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg

4,4'- succinate de thiodiéthylène hydrogène-2-octadécény (93882-40-7)	
DL50 orale	> 10000 mg/kg

listillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités. Huile de base - non spécifié (64742-54-7)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée rat	2000 ml/kg
CL50 Inhalation - Rat	> 5 mg/l/4h
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé

Isooctadecanoic acid, reaction products with tetraethylenepentamine (68784-17-8)		tetraethylenepentamine (68784-17-8)
	LOAEL (oral, rat)	> 1000 mg/kg de poids corporel OECD 421

distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités. Huile de base - non spécifié (64742-54-7)	
NOAEL (cutané, rat/lapin)	> 2000 mg/kg de poids corporel

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (exposition répétée)

Reaction product of alkylthioalcohol and substituted phosphorous compound		
NOA	EL (oral, rat, 90 jours)	50 mg/kg de poids corporel

Isooctadecanoic acid, reaction products with tetraethylenepentamine (68784-17-8)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	> 1000 mg/kg de poids corporel OECD 407

distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités. Huile de base - non spécifié (64742-54-7)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel OECD 408
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	> 1000 mg/kg de poids corporel/jour
NOAEL (subaigu, oral, animal/mâle, 28 jours)	> 220 mg/kg de poids corporel
NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours)	> 980 mg/kg de poids corporel

18-6-2020 (version: 1.1) FR (français) 5/9

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Danger par aspiration : Non classé

Double Clutch Transmission Flu	d
---------------------------------------	---

Viscosité, cinématique 36,3 mm²/s @ 100°C

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Général : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme

: Non classé

(aiguë)

: Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)

Reaction product of alkylthioalcohol and substituted phosphorous compound	
CL50 poisson 1	1,5 mg/l
CE50 Daphnie 1	0,09 mg/l
CE50 Daphnie 2	0,22 21d
CE50 72h algues 1	0,31 mg/l
LOEC (chronique)	0,35 mg/l Daphnia magna @21 d
NOEC (chronique)	0,14 mg/l
NOEC chronic algae	0,13 mg/l

N,N-bis(2-hydroxyethyl)-3-((C16-18) alkoxy)-1-propanamine

CL50 poisson 1 690 mg/l @96 OECD 203 Cyprinodon variegatus

distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, Huile de base - non spécifié. (64742-55-8)	
CL50 poisson 1	> 100 mg/l 96h
CL50 autres organismes aquatiques 1	> 100 mg/l
CEr50 (algues)	> 100 mg/l 48h
NOEC chronic fish	100 mg/l

Isooctadecanoic acid, reaction products with tetraethylenepentamine (68784-17-8)	
CL50 poisson 1	> 1000 mg/l OECD 203
CE50 Daphnie 1	> 1000 mg/l OECD 202
CE50 96h algues (1)	44 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata
CE50 96h algues (2)	94 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata
LOEC (chronique)	100 mg/l Daphnia magna @21d
NOEC (chronique)	32 mg/l Daphnia magna @21d

4,4'- succinate de thiodiéthylène hydrogène-2-octadécény (93882-40-7)	
CL50 poisson 1	> 1000 ml/l 96h Cyprinodon variegatus OECD 203
CL50 poissons 2	> 100 mg/l 96h Oryzias latipes OECD 203
CE50 Daphnie 1	9,5 mg/l OECD 202
CE50 72h algues 1	> 100 mg/l Pseudokirchneriella subscapitata- OECD 201

distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydro	stillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités. Huile de base - non spécifié (64742-54-7)	
CL50 poisson 1 > 100 mg/l		
12.2. Persistance et dégradabilité		
Double Clutch Transmission Fluid Persistance et dégradabilité Insoluble dans l'eau, donc très peu biodégradable.		

18-6-2020 (version: 1.1) FR (français) 6/9

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Reaction product of alkylthioalcohol and substituted phosphorous compound	
Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
Biodégradation	52,9 % @60d OECD 301B - 10mg/l

N,N-bis(2-hydroxyethyl)-3-((C16-18) alkoxy)-1-propanamine		
	Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.

distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, Huile de base - non spécifié. (64742-55-8)	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

Isooctadecanoic acid, reaction products with tetraethylenepentamine (68784-17-8)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.

4,4'- succinate de thiodiéthylène hydrogène-2-octadécény (93882-40-7)	
Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
Biodégradation	11 – 14 % OECD 301
12.3. Potentiel de bioaccumulation Reaction product of alkylthioalcohol and substituted phosphorous compound	

N,N-bis(2-hydroxyethyl)-3-((C16-18) alkoxy)-1-propanamine	
Log Pow	> 6
Potentiel de bioaccumulation	Potentiel de bioaccumulation.

distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, Huile de base - non spécifié. (64742-55-8)	
Log Pow	> 3
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible.

,4'- succinate de thiodiéthylène hydrogène-2-octadécény (93882-40-7)	
Potentiel de bioaccumulation	Potentiel de bioaccumulation.
12.4. Mobilité dans le sol	
Reaction product of alkylthioalcohol and substituted phosphorous compound	
Log Koc	0,343 – 5,315
Sol	Adsorption dans le sol.

N,N-bis(2-hydroxyethyl)-3-((C16-18) alkoxy)-1-propanamine	
Sol	Adsorption dans le sol.

4,4'- succinate de thiodiéthylène hydrogène-2-octadécény (93882-40-7)		
Sol	Adsorption dans le sol.	

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Eviter la contamination des eaux souterraines

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

18-6-2020 (version: 1.1) FR (français) 7/9

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Code catalogue européen des déchets (CED)

: 13 02 06* - huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques
13 02 00 - huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	
14.1. Numéro ONU		
Non applicable	Non applicable	
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU		
Non applicable	Non applicable	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport		
Non applicable	Non applicable	
14.4. Groupe d'emballage		
Non applicable	Non applicable	
14.5. Dangers pour l'environnement		
Non applicable	Non applicable	
Pas d'informations supplémentaires disponibles		

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

15.1.2. Directives nationales

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen

: Distillates (Petroleum), Hydrotreated Ligt, distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, Huile de base - non spécifié., Isooctadecanoic acid, reaction products with tetraethylenepentamine, distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités. Huile de base - non spécifié, Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic sont listés

SZW-lijst van mutagene stoffen

: Distillates (Petroleum), Hydrotreated Ligt, distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, Huile de base - non spécifié., Isooctadecanoic acid, reaction products with tetraethylenepentamine, distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités. Huile de base - non spécifié, Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic sont listés

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding

: Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting

: Aucun des composants n'est listé

giftige stoffen – Vruchtbaarheid

: Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

18-6-2020 (version: 1.1) FR (français) 8/9

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:		
Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 4	
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1	
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1	
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2	
Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 4	
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1	
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2	
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1B	
Skin Corr. 1C	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1C	
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2	
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1	
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3, Effets narcotiques	
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.	
H312	Nocif par contact cutané.	
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.	
H315	Provoque une irritation cutanée.	
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.	
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.	
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.	
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.	
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.	
EUH208	Contient 4,4'- succinate de thiodiéthylène hydrogène-2-octadécény. Peut produire une réaction allergique.	
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.	

SDS MPM REACH

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.